



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Ezanville, le 04 avril 2017

### **L'AFAAD s'inquiète et alerte sur les conditions d'abattage des agneaux de Pâques**

Aujourd'hui, l'Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité (AFAAD) alerte sur la réalité des conditions d'abattage de milliers d'agneaux dans la perspective des fêtes de Pâques.

**2016, personne n'a oublié les images de l'association L214 filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, elles témoignent de la saturation de l'abattoir en pleine période de Pâques et des actes de cruauté commis sur des agneaux de lait. C'est pour notre organisation tristement devenu un « cas d'école » de ce qui va se jouer dans les semaines qui viennent dans un trop grand nombre d'abattoirs. Aujourd'hui, nous dénonçons l'absence de mesures efficaces de la part des services de l'Etat pour éviter que de tels actes ne se reproduisent. Matériel, contrôles, conditions d'hébergement des animaux, cadences d'abattage, formation du personnel : depuis ces images de 2016, aucune mesure contraignante n'a été formulée de la part des autorités.**

Ainsi, des convois de milliers d'agneaux vont affluer en quelques jours vers les établissements d'abattage, et c'est là que tout dérapera inexorablement cette année encore : la réalité de ce qui va être demandé aux abattoirs **est matériellement et humainement impossible**. Et pourtant, ce constat est loin d'être nouveau mais malheureusement il se perpétue chaque année à Pâques : à vouloir satisfaire à tout prix une demande commerciale, beaucoup trop d'abattoirs vont fermer les yeux sur leur incapacité à absorber ce flux d'animaux à tuer dans des délais incompressibles, et par conséquent fermer les yeux sur les manquements graves qu'ils vont une nouvelle fois cautionner.

#### **L'AFAAD estime que les contrôles sont défailants lors d'une période que nous savons extrêmement critique**

Lors de notre audition devant la commission d'enquête parlementaire présidée par le député Olivier Falorni en mai dernier, l'AFAAD a alerté sur la nécessité de mettre en place des contrôles très resserrés des services vétérinaires lors de périodes que nous savons particulièrement critiques dans les abattoirs. De cadences déjà fort élevées en temps normal, nous passons lors de ces pics d'activité à des **cadences démentielles** : pour rappel, dans le cas de l'abattoir de Mauléon, le jour des faits révélés par L214, le « tueur » seul ce jour-là, devait assurer la mise à mort de 800 agneaux en une matinée.

Dans le cas de Mauléon, malgré l'absence de personnel suffisant, un restrainer en mauvais état de fonctionnement (convoyeur pour les agneaux), l'abatteur a pris la responsabilité d'honorer ses commandes et nous en connaissons malheureusement les terribles conséquences.

Nous demandons : combien d'abattoirs dans ce cas ? Combien d'opérateurs littéralement noyés sous le flux d'arrivée des agneaux ? Combien de pinces à électronarcose (pinces à étourdissement) fonctionnant épisodiquement ou pas du tout ? Combien de reprises de conscience ? Combien d'agneaux non-étourdis par manque de temps ?

**Et surtout : combien de contrôles au poste d'abattage ?**

**Oui, la maltraitance animale est inhérente à un système industriel que personne n'ose réformer**

Cette insuffisance de la part des services de l'Etat engendre une situation que nous savons aujourd'hui dramatique pour des millions d'agneaux. Mais l'on continue sur cette voie espérant probablement que L214 ou qu'une autre organisation, ne glisse pas une caméra au cœur de la « tuerie » : ne dit-on pas : « pas vu, pas pris » ?

Les agences d'intérim recrutent à tour de bras du personnel pour faire face à cette demande massive en provenance des abatteurs. Et comme toujours, faute de candidats expérimentés et formés, on se contentera d'un personnel inexpérimenté qui, bon gré malgré, sera formé « sur le tas ».

Nos demandes sont restées vaines quant à la mise en place d'inspections relatives à la protection animale lors de ces périodes **d'intense activité**. Pas les moyens, pas les effectifs, tout est sous contrôle etc. Ces mêmes arguments qui inlassablement permettent de justifier des « dérapages », des « manquements », des « défaillances », bref, ni plus ni moins que de la maltraitance sur les animaux.

**Encourager ou non un système ? Le consommateur est au cœur de cette réalité**

Dans cette industrie opaque, la souffrance des hommes et des animaux résulte de facteurs complémentaires : l'absence de contrôles et de sanctions efficaces, la disparition de la capacité d'indignation devant des tâches quotidiennes devenues banales, l'absence de transparence de la part des abattoirs, un matériel trop souvent défaillant, des locaux vétustes et non conçus pour accueillir un tel flux d'animaux, l'impossibilité pour les employés d'exercer un droit de retrait sous peine d'être licenciés etc. Et tout au bout de cette chaîne opaque, il y a le consommateur final. Celui qui va cautionner ou non une industrie, un système, un mécanisme, des faits.

Depuis sa création, l'AFAAD refuse que les animaux ne soient réduits à l'état de « choses » sous couvert qu'ils vont être abattus. Le plus dramatique cette année encore, et malgré une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage, c'est que les mêmes dérives vont se reproduire pour des milliers d'agneaux.

Ces dérives sont identifiées, clairement évitables, mais le système telle une véritable « machine à broyer » poursuit inlassablement son objectif de rentabilité.

Nous sommes en droit de nous demander qui, à part les défenseurs de la cause animale, se souciera des conditions dans lesquelles a été abattu l'agneau de Pâques ?

Agneaux ou vaches, veaux ou moutons, tous sont les victimes d'une aberration que nous acceptons de cautionner en refusant de remettre en cause et nos pratiques de consommation, et surtout nos exigences vis-à-vis de la fin de vie des animaux qui nous nourrissent. C'est ainsi de la responsabilité de chacun d'entre nous de refuser que les animaux soient ainsi abattus à la chaîne sans aucune considération pour ce qu'ils sont.

Caroline BROUSSEAUD  
Présidente fondatrice de l'AFAAD